

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE
Séance du mardi 23 juin 2026
Procès-Verbal
sous réserve d'approbation lors du prochain conseil municipal

Présents : Daniel SEGUT, Pascale BERTHET, Franck LECOULTRE, Céline VANDELLE, Jacques COMBE, Christelle JOLY, Christian MAIRE, Bénédicte MARGERIE, Geneviève MARTIN, Jude-Marie BRENIAUX, Delphine MICHEL, Christiane VACELET, Pierre-Baptiste MOUREY, Laure DUPONT, Hubert POULET, Frank RODOT, Claude RAGONDET.

Absents excusés : Pauline BOTEBOL (pouvoir à Pascale BERTHET), Serge JOLY (pouvoir à Christelle JOLY)

Secrétaire de séance : Christelle JOLY

Secrétaire de mairie : Sonia BARBAUD

En préambule de la séance, intervention de Mme Laura EQUENOT, technicienne ONF, qui présente aux élus les services de l'ONF et la forêt communale de HAUTEROCHE.

Ouverture de la séance à 21h

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2026

Une seule observation concernant le point 3 sur le prix de l'assainissement : « cela ne concerne pas les habitations en assainissement individuel qui sont hors zone de collectif (Mirebel, Quartier Sur Roche à Crançot et quelques habitations à Granges Sur Baume) »

Délibérations n° 042 à 046 :

2/ ONF facturation des ventes de bois : convention

La facturation électronique devient obligatoire à compter du 01/09/2026. La DGFIP et l'ONF propose deux solutions concernant la facturation des ventes de bois au 1^{er} septembre 2026.

Soit, la commune décide de prendre en charge cette facturation et émettra elle-même ses factures ou, comme jusqu'à présent, confiera cette facturation à l'ONF.

La commune de HAUTEROCHE, par délibération, donne mandat à l'ONF pour procéder à la facturation. Ce service de l'ONF reste gratuit.

POUR à l'unanimité

3/ Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)

Certains locaux situés sur la commune sont vacants depuis de nombreuses années. Ils sont souvent vétustes et sont soumis à une taxe foncière très faible. Ces locaux peuvent entraîner des frais à la charge de la commune en cas de nécessité de mise en sécurité. Le but de cette taxe est d'inciter les propriétaires à vendre ces locaux.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide, à l'unanimité, d'instituer, dès 2027, une taxe sur les logements vacants. Le taux de cette taxe sera voté en mars lors du vote des budgets.

4/ Baux des commerces à renouveler

En octobre 2026, 2 baux sont à renouveler dans les commerces : la boulangerie et le café L'Abreuvoir.

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de ces 2 baux commerciaux

POUR à l'unanimité

5/ Achat de pierres tombales

Ce point sera discuté une prochaine fois quand nous aurons tous les éléments nécessaires.

6/ Cessions de parcelles

. Crançot : M. Jean-Paul SCHEUBEL souhaite faire don à la commune d'une petite parcelle déjà utilisée en voirie : 177AB298 d'une superficie de 18m². La commune accepte et le remercie. Le Maire ou un adjoint est autorisé à signer l'acte auprès de Me PONTIROLI. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.
POUR à l'unanimité

. Crançot : échange de parcelles entre la commune et M. et Mme Raymond SAUVONNET. Il s'agit de la parcelle AA127 de 46 ca au bout de l'impasse de la Tillette contre la AA132 et 128 de 36 ca au bout de l'impasse du Levant. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de M. SAUVONNET.
Le Maire ou un adjoint est autorisé à signer l'acte.
POUR à l'unanimité

7/ Questions et informations diverses

- Granges Sur Baume : travaux d'aménagement de la liaison piétonne : il est apparu que des travaux supplémentaires sont à prévoir pour que cette liaison douce soit prolongée du poids public jusqu'au parking de l'église. Ce prolongement est positionné sur du domaine public communal et du domaine privé appartenant à M. Poulet. Cet aménagement a été étudié avec M. Poulet.
Après travaux, afin de régulariser la situation au vu de la situation réelle définitive, un échange de parcelles sera envisagé avec M. Hubert POULET.
M. Hubert POULET sort de la salle et ce projet est accepté à l'unanimité.
- Dossier photovoltaïque sur l'ancienne carrière : suite à la réunion du 16 juin dernier avec les services compétents, Latitude Solaire doit revoir son projet. En effet, la surface étudiée par le cabinet est supérieure à ce qui était prévu initialement. Si la quasi-totalité des intervenants à la réunion donnent un avis favorable, la DREAL n'approuve pas le projet dans sa forme actuelle. Il conviendra donc de réduire la surface et de protéger certains boisements, murgers ou points d'eau et prévoir des compensations pour les zones défrichées.
- Crançot : l'impasse des Sapins a été refaite provisoirement suite aux travaux d'eaux pluviales. Le SIEDEC doit commencer les travaux d'effacement des réseaux secs dès septembre.
Dans le même temps, le SIEDEC interviendra également sur la rue de La Pérouse.
La commune se positionne également pour l'effacement des réseaux rue de la Poste en 2027 avant sa réfection par la communauté de communes.
- Lecture d'un courrier reçu de M. DIBLANC de GRANGES SUR BAUME concernant les travaux de la liaison piétonne. Une réponse lui sera apportée avec des explications sur la réalisation finale.
- Lecture d'un courrier et de M. DEVAUX du Quartier Sur Roches à CRANÇOT qui rappelle les points de son premier courrier. Lors du dernier conseil, la commune a décidé d'expérimenter la mise en place de panneau « rapportez vos déchets à la maison » ; nous n'avons encore pas assez de recul pour estimer l'impact. Pour les autres points, ils sont à l'étude.

Tour de table des conseillers pour des brefs résumés de leurs réunions mais en ce début de mandat, ce sont essentiellement des réunions d'informations, de préparation et de présentation du fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire, Daniel SEGUT

La secrétaire de séance, Christelle JOLY